

Avis public est par la présente donné :

Qu'une demande de démolition a été déposée en vertu du Règlement relatif à la démolition d'immeubles #2023-004 pour l'immeuble suivant :

- Un bâtiment secondaire sis sur le lot 5 868 166 du cadastre du Québec, situé au 80, rue du Foyer Nord, Saint-Pamphile.



Que l'immeuble visé par la demande soit un immeuble patrimonial et que pour cette raison le Comité de démolition tiendra une audition publique le **23 mai à 19 h** à la salle du conseil. Cette réunion est ouverte au public.

Que toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée, à l'attention de :

Alexandra Dupont, directrice générale, direction@saintpamphile.ca 418 356-5501

Donné à Saint-Pamphile, ce 3^e jour de mai 2024

Alexandra Dupont
Directrice générale, greffière-trésorière